



Bulletin Officiel

N°6122 Mercredi 10 Juin 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

2-3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

AMEN BANK - AGE -

4

ARAB TUNISIAN BANK – ATB - AGO –

5

AIR LIQUIDE TUNISIE - AGO -

6

AIR LIQUIDE TUNISIE - AGE -

6

BH BANK - AGO -

7-8

PROJET DE RESOLUTIONS AGO – AGE

AMEN BANK - AGE -

9

ARAB TUNISIAN BANK – ATB - AGO –

10-11

AIR LIQUIDE TUNISIE - AGO -

12-13

AIR LIQUIDE TUNISIE - AGE -

14

INFORMATIONS POST AGO - AGE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA - AGO -

15-17

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV RENDEMENT

18

SICAV CROISSANCE

19

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE DE FABRICATION DE BOISSONS DE TUNISIE – SFBT -

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2020

- LA GENERALE OBLIG-SICAV

- SICAV AMEN

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK sont informés que la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **Mardi 30 Juin 2020 à 17 h 00** au siège social de la Banque sis à Tunis, Avenue Mohamed V en adoptant les moyens de communication à distance, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Mise en conformité des statuts avec les dispositions légales en vigueur.
- 2- Questions diverses.

Conformément aux dispositions des statuts d'AMEN BANK l'Assemblée Générale se compose de tous les Actionnaires.

Les actionnaires sont invités à consulter l'espace Actionnaires de la banque à l'adresse suivante : <http://actionnaires.amenbank.com.tn> pour s'enregistrer, et accéder ainsi à la plateforme dédiée, et ce pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition, notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social d'Amen Bank (Départements des Titres du Marché).

Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée et ce au plus tard le 18 juin 2020.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la banque avant la tenue de l'Assemblée, hormis celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'Assemblée.

Tout actionnaire désirant donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, son pouvoir au siège social d'Amen Bank.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Départements des Titres du Marché) et ce durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

ARAB TUNISIAN BANK

Siège Social : 9, rue Hédi Nouira, 1001 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019 qui se tiendra le 23 juin 2020 à 11h du matin à l'hôtel Movënpick, les Berges du Lac.

Et compte tenu de la situation actuelle liée à l'épidémie du coronavirus COVID-19, l'ATB informe ses actionnaires de la possibilité de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire par visio-conférence, conformément aux recommandations du CMF datées du 19 mars 2020, dont les modalités sont détaillées dans le document joint.

Et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation des modalités de déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- 2 Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- 3 Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- 4 Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- 5 Approbation de la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2019 ;
- 6 Fixation du montant des jetons de présence ;
- 7 Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019 ;
- 8 Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2019 ;
- 9 Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2019 ;
- 10 Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette Assemblée, y compris le Bulletin de vote et l'Acte de mandat spécial, sont mis à la disposition des actionnaires souhaitant voter par correspondance ou se faire représenter, au siège social de l'ATB et sur la plateforme dédiée à l'Assemblée, dans les délais réglementaires.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II –
ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le vendredi 26 Juin 2020, respectivement à 10 heures et 11 heures, Au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2019,
- Examen des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice,
- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et répartition des bénéfices,
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019,
- Approbation des conventions réglementées,
- Approbation de la cooptation d'un Administrateur,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Renouvellement de mandat du Co-commissaire aux comptes
- Reconduction du montant des jetons de présence,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

- Augmentation de capital de 889.925 Dinars par attribution gratuite de 35.597 actions nouvelles au nominal de 25 Dinars chacune,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH BANK informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019 aura lieu le mardi 30 Juin 2020 à 10 heures.

Au vu des circonstances actuelles liées à l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le CMF dans son communiqué du 19 mars 2020, la réunion sera tenue à distance au siège de la banque sis au 18 avenue Mohamed V -1080-Tunis et délibérera sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Approbation des modalités d'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.
- 3- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2019,
- 4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 et des conventions réglementées,
- 5- Affectation du résultat,
- 6- Quitus aux administrateurs,
- 7- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- 8- Désignation d'un administrateur indépendant,
- 9- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités.
- 10- Emission d'un ou plusieurs emprunt(s) obligataire(s) et/ou subordonné(s).

A cet effet, les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée.

Ce vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Les actionnaires sont invités à consulter le site web de la banque à l'adresse suivante: www.bh.com.tn pour accéder à la plateforme dédiée pour s'y enregistrer, et consulter les documents de l'assemblée mis à leur disposition notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel soit à partir de l'adresse e-mail personnelle qu'ils ont indiquée dans le formulaire d'enregistrement.

- Suite -

Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont également la possibilité, via la plateforme, de poser des questions et/ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée et ce, au plus tard le 19 Juin 2020. Les questions ayant une incidence sur la décision de vote donneront lieu à une réponse de la part de la banque au plus tard le 23 Juin 2020.

Les questions transmises à la banque avant la tenue de l'assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante feront l'objet de réponses au cours de l'assemblée.

Tout actionnaire qui souhaite donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 29 Juin 2020 son pouvoir au siège social de la BH BANK.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires sur la plateforme dédiée ou à la Direction des Participations, des Filiales et de l'Ingénierie Financière, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K – 5ème étage 1073 Montplaisir.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2020.

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adapter les statuts d'AMEN BANK à la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, à la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et aux nouvelles dispositions du Code des Sociétés Commerciales.

Elle décide en conséquence d'apporter les modifications nécessaires aux articles 1, 2, 12, 17bis, 19, 24, 27, 29, 29bis, 31, 32, 45 et 47 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au Président du Directoire ou à toute personne que ce dernier désignera pour effectuer toutes les démarches et formalités légales nécessaires, relatives notamment au dépôt au greffe, à l'enregistrement, à la publicité et à l'immatriculation au Registre National des Entreprises.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO**ARAB TUNISIAN BANK -ATB-**

Siège Social : 9,rue Hédi Nourira -1001 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2020.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités de déroulement de cette assemblée en présentielle et à distance via la technique de la Vidéo-Conférence, conformément aux recommandations du CMF du 19/03/2020. Cette résolution est adoptée à.....

Deuxième résolution

Après lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2019 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de Dinars Tunisien. Cette résolution est adoptée à.....

Troisième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le Bénéfice réalisé au titre de l'exercice 2019 comme suit :

PROJET DE REPARTITION DES BENEFICES EXERCICE 2019 – PROVISOIRE- Chiffres en dinars	
BENEFICE DE L'EXERCICE	6 300 143,851
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONORE	6 300 000,000
Reliquat	143,851
REPORT A NOUVEAU	767 298,350
RESERVES DEVENUES DIPONIBLES	0,000
Somme à affecter	767 442,201
RESERVE LEGALE (5%)	0,000
RESERVE A REGIME SPECIAL	0,000
DIVIDENDE A DISTRIBUER	000,000
REPORT A NOUVEAU	767 442,201

Cette résolution est adoptée à.....

- Suite -

Quatrième résolution

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200 ,205 et 475 du code des sociétés commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°48 de l'année 2016 en date du 11 juillet 2016 relative aux Etablissements de crédit, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à.....

Cinquième résolution

L'assemblée générale ordinaire renouvelle sa décision du 24 mai 2006 relative à la distribution d'un montant net (après impôt) de 25 000,000 dinars tunisien pour chaque administrateur et conseiller au titre des jetons de présence relatif à l'exercice clos au 31-12-2019.

Cette résolution est adoptée à.....

Sixième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à.....

Septième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB et du rapport de gestion sur le groupe, et sur proposition du conseil d'administration ,l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés tels qu'arrêtés au 31-12-2019 et qui font ressortir un résultat comptable de la période dedinars tunisiens.

Cette résolution est adoptée à.....

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution est adoptée à.....

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II –
ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

Projet des résolutions de la société AIR LIQUIDE TUNISIE à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 Juin 2020.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des états financiers sociaux de l'exercice 2019),

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 9 532 861,163 Dinars.

Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2019.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019).

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2019 tels qu'ils ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales).

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

QUATRIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et fixation du dividende).

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Suite -

Bénéfice de l'exercice	9 532 861,163
Résultats reportés	432 684,427
Total à répartir	9 965 545,590
Répartition	
Réserves légales	235 572,500
Sous-total 1	9 729 973,090
Sous-total 2	9 729 973,090
Réserve pour réinvestissement	-889 925,000
Fonds Social	-370 000,000
Report à nouveau	-8 470 048,090
Dividendes	0,000
Solde	0,000

CINQUIEME RESOLUTION*(Approbation de la cooptation d'Administrateurs)*

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, ratifie la cooptation de Monsieur Philippe Martinez en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Jacques Cutayar pour le restant de son mandat.

SIXIEME RESOLUTION*(Renouvellement de mandats d'Administrateurs).*

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années les mandats de la Banque de Tunisie et de Monsieur Philippe Martinez.

Les mandats de la Banque de Tunisie et de Monsieur Philippe Martinez prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2021.

SEPTIEME RESOLUTION*(Renouvellement de mandat du co-commissaire aux comptes).*

L'Assemblée générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la Société Mourad Guellaty et associé représentée par Monsieur Walid Moussa en tant que co-commissaire aux comptes de la société pour un mandat de 3 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022. La rémunération du commissaire aux comptes sera fixée conformément à la réglementation en vigueur.

HUITIEME RESOLUTION*(Reconduction du montant des jetons de présence)*

L'Assemblée générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs à 50 000 Dinars par an, dont 10 000 Dinars revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

NEUVIEME RESOLUTION*(Pouvoir).*

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente assemblée.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II –
ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

Projet des résolutions de la société AIR LIQUIDE TUNISIE à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 26 Juin 2020.

PREMIERE RESOLUTION

(Augmentation de capital par incorporation de réserves)

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital social de 40 047 675 DT à 40 937 600DT par incorporation de 889 925 DT des réserves exonérées après approbation des comptes au 31 décembre 2019.

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 35 597 actions nouvelles au nominal de 25 DT attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quarante cinq (45) actions anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1er janvier 2020.

En vue d'assurer un bouclage exact de l'augmentation du capital tout en préservant l'équité entre les actionnaires, Air Liquide Tunisie s'engage à acheter quarante deux (42) droits d'attribution de l'action Air Liquide Tunisie en vue de leur annulation.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour effectuer les formalités pratiques et constater la réalisation définitive de l'augmentation.

L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Président du Conseil d'Administration le pouvoir d'effectuer les formalités pratiques de l'augmentation.

DEUXIEME RESOLUTION

(Modification corrélative des statuts)

L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 6 bis des statuts :

Ancien texte

Le Capital Social est fixé à 40 047 675 DT
divisé en 1 601 907 actions de 25
Dinars chacune

Nouveau texte

Le Capital Social est fixé à 40 937 600 DT
divisé en 1 637 504 actions de 25 Dinars chacune

TROISIEME RESOLUTION

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

La Société Chimique ALKIMIA

Siège social : 11, Rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 04 juin 2020, la Société ALKIMIA publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées

PREMIÈRE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

DEUXIÈME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2019.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

TROISIÈME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA arrêtés au 31.12.2019.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

QUATRIÈME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -

CINQUIÈME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2019 à 144 000 DT et la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit à 48 000 DT.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

SIXIÈME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le :

* Résultat net de l'exercice 2019 (15 928 042,461 DT)

comme suit:

* Amortissements différés (2 269 936,894 DT)

* Report à nouveau..... (13 658 105,567 DT)

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

SEPTIÈME RESOLUTION:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -

2-Le Bilan après affectation du résultat comptable

(en 100)

ACTIFS (DT)	2019	2018	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (DT)	2019	2018
Actifs non courants	77 348 827	39 378 326	Capitaux propres	(7 752 454)	8 206
Immobilisations incorporelles brutes	1 777 652	1 704 686	Capital social	19 472 530	19 472
Amortissements Im Incorp	(1 490 071)	(1 465 744)	Réserves	39 727 251	39 757
Immobilisations incorporelles nettes	287 581	238 943	Amortissements différés	(13 129 726)	(10 859)
Immobilisations corporelles brutes	111 172 546	90 421 815	Résultats reportés	(53 822 510)	(40 164)
Amortissements Im Corp	(71 248 173)	(69 002 563)	Passifs non courants	15 235 860	5 806
Immobilisations corporelles nettes	39 924 373	21 419 252	Emprunt	12 661 010	3 434
Immobilisations financières	46 867 742	30 415 907	Provisions	2 574 850	2 371
Provisions	(9 730 868)	(12 695 776)	Passifs courants	160 828 392	112 115
Immobilisations financières nettes	37 136 873	17 720 131	Fournisseurs et comptes rattachés	137 552 109	97 277
Actifs courants	90 962 972	86 749 336	Autres passifs courants	21 988 365	13 208
Stocks	24 441 351	34 214 476	Autres passifs financiers	1 287 918	1 629
Clients et comptes rattachés	43 792 987	36 728 752			
Autres actifs courants	12 548 984	11 366 845			
Autres actifs financiers	194 805	228 576			
Liquidités et équivalents de liquidités	9 984 845	4 210 687			
	168 311 799	126 127 662		168 311 799	126 127

3-L'état d'évolution des capitaux propres

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice
Solde au 31.12.2019	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	0,000	-40 164 404,854	-10 859 789,307	-15 928 042,461
Affectation résultat 2019								
Dividendes								
Réserves générales								
Amortissement différés							-2 269 936,894	2 269 936,894
Résultat reporté						-13 658 105,567		13 658 105,567
Solde au 31.12.2019	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	0,000	-53 822 510,421	-13 129 726,201	0,000

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992
Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2020

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 qui font ressortir des sommes distribuables de 22.056.809,293 Dinars, ainsi que les opérations mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes et le rapport du Conseil d'Administration. Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des sommes distribuables de l'exercice 2019 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration. Le dividende sera mis en paiement à raison de **5,154 Dinars** par action, à compter du **12 juin 2020**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois (3) ans le mandat d'administrateur de la société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Président Directeur Général à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 29 septembre 1994
Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2020

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 qui font ressortir des sommes distribuables de 535.656,326 Dinars, ainsi que les opérations mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes et le rapport du Conseil d'Administration. Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des sommes distribuables de l'exercice 2019 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration. Le dividende sera mis en paiement à raison de **11,049 Dinars** par action, à compter du **12 juin 2020**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Président Directeur Général à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2020 - AS - 0680

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	193,327	193,356	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	132,064	132,084	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,044	111,058	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17		114,417	117,749	117,768	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	115,566	115,583	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	112,494	112,516	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	111,708	111,722	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,732	45,737	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,168	32,173	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	108,785	108,807	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,070	17,072	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	123,483	123,495	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,167	1,167	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	114,917	114,933	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,274	11,275	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	161,621	161,649	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,294	11,295	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,785	1,787	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	61,948	61,955	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	128,432	128,379	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	103,868	103,752	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	102,448	102,468	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	129,221	128,974	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	496,162	495,439	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	116,436	116,569	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,311	120,320	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,058	125,071	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,043	107,054	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	99,293	98,837	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	170,038	169,462	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	88,439	88,184	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	118,096	118,071	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	153,298	152,614	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	138,995	139,094	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	90,583	90,446	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	20,523	20,480	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2083,540	2094,765	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	120,116	121,853	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	180,445	182,565	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,060	16,421	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,657	2,697	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,396	2,424	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	65,265	65,966	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,096	1,098	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,252	1,253	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,146	1,145	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,098	1,097	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	106,493	107,023	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	129,315	128,594	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1071,241	1088,960	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	10,895	10,280	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,262	9,455	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	82,388	82,042	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	106,712	106,724
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	98,711	98,722
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	104,804	104,818
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	101,941	101,956
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	103,281	103,300
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	106,474	106,490
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	103,308	103,323

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	100,710	100,724
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	101,801	101,808
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	104,123	104,139
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	105,846	105,864
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	103,444	103,454
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	102,754	102,765
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,910	107,410	107,426
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	102,434	102,445
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	101,396	101,412
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	104,630	104,642
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	101,551	101,566
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,057	101,071
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	104,680	104,693
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	100,997	101,008
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	104,305	104,316
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	102,675	102,689
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	104,396	104,404
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	106,688	106,854
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,822	57,293
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	87,709	87,141
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	17,925	17,963
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	302,994	292,304	292,142
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2047,008	2047,165
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	71,024	70,915
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,826	55,795
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	104,906	104,745
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	10,875	10,855
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,510	12,556
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	13,875	13,849
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,242	12,226
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	147,534	147,548
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	7,894	7,862
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,977	102,015
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	79,880	79,474
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	81,958	81,498
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	97,186	97,133
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	85,315	84,865
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2,343	92,975	88,019	88,017
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	8,861	8,818
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	88,397	88,482
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	135,386	135,049
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	92,858	91,705
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	109,295	109,791
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	108,195	109,922
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	167,422	170,523
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	165,402	167,302
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	154,345	155,355
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	19,720	20,349
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	126,483	127,522
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	133,332	134,251
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	990,155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5047,148	5111,997
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	4910,531	4960,394
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	81,792	81,484
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4290,678	4339,168
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,360	9,551
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	154,783	155,703
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	117,196	117,094
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	9866,374	10069,893

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 juillet 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Bilan
(en dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	III-1	4 204 114,586	3 738 409,286
Moins: amortissements	III-1	-3 689 588,121	-3 101 305,821
		514 526,465	637 103,465
Immobilisations corporelles	III-1	485 242 982,901	438 695 314,925
Moins: amortissements	III-1	-245 808 141,476	-221 510 404,436
Moins: provisions	III-1	-705 431,810	-705 431,810
		238 729 409,615	216 479 478,679
Immobilisations financières	III-1	297 691 785,194	282 355 729,412
Moins: provisions	III-1	-12 714 225,000	-12 714 225,000
		284 977 560,194	269 641 504,412
Total des actifs immobilisés		524 221 496,274	486 758 086,556
Autres actifs non courants	III-2	4 195 718,629	3 974 379,368
Total des actifs non courants		528 417 214,903	490 732 465,924
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	III-3	81 089 690,930	83 332 896,372
Moins: provisions		-970 118,183	-970 118,183
		80 119 572,747	82 362 778,189
Clients et comptes rattachés (*)	III-4	98 144 077,431	88 103 361,316
Moins: provisions		-11 137 711,364	-10 758 599,191
		87 006 366,067	77 344 762,125
Autres actifs courants	III-5	34 407 745,419	16 283 397,091
Moins: provisions		-347 387,000	-347 387,000
		34 060 358,419	15 936 010,091
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 675 583,050	3 675 583,050
Moins: provisions		-40 915,000	-40 915,000
		3 634 668,050	3 634 668,050
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	181 040 238,396	125 573 120,334
Total des actifs courants		385 861 203,679	304 851 338,789
TOTAL DES ACTIFS		914 278 418,582	795 583 804,713

(*) Les rubriques clients et comptes rattachés et autres passifs courants ont été retraités pour le besoin de la comparabilité.

Bilan
(en dinar tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Capitaux propres			
Capital social	III-8	198 000 000,000	165 000 000,000
Réserves	III-8	25 208 771,134	21 908 771,134
Autres capitaux propres	III-8	146 393 850,034	123 551 454,884
Résultats reportés	III-8	111 003 234,238	121 119 695,653
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		480 605 855,406	431 579 921,671
Résultat net de l'exercice		153 069 037,977	121 883 538,585
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		12 616 790,000	26 379 050,000
Résultat affecté dans un compte de résv. spl.		42 642 000,000	29 980 000,000
Total des capitaux propres avant affectation		688 933 683,383	609 822 510,256
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Autres passifs financiers	III-9	63 103 686,138	57 446 808,440
Provisions	III-10	13 698 887,000	13 698 887,000
Total des passifs non courants		76 802 573,138	71 145 695,440
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	58 489 608,001	54 644 410,399
Autres passifs courants	III-12	70 044 414,729	59 415 601,190
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	20 008 139,331	555 587,428
Total des passifs courants		148 542 162,061	114 615 599,017
TOTAL DES PASSIFS		225 344 735,199	185 761 294,457
Total des capitaux propres et des passifs		914 278 418,582	795 583 804,713

(*) Les rubriques clients et comptes rattachés et autres passifs courants ont été retraités pour le besoin de la comparabilité.

Etat de résultat
(en dinar tunisien)

	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits d'exploitation			
Revenus	III-14	711 240 647,766	650 025 945,572
Autres produits d'exploitation	III-15	6 649 754,355	6 317 152,443
Total des produits d'exploitation		717 890 402,121	656 343 098,015
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-16	-378 730,731	-2 096 379,510
Achats de marchandises consommées	III-17	58 239 631,682	55 088 961,350
Achats d'approvisionnements consommés	III-18	393 821 904,352	372 039 130,671
Charges de personnel	III-19	37 422 085,051	37 264 075,017
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-20	28 053 697,601	25 375 079,905
Autres charges d'exploitation	III-21	35 790 664,103	36 045 879,124
Total des charges d'exploitation		552 949 252,058	523 716 746,557
Résultat d'exploitation		164 941 150,063	132 626 351,458
Charges financières nettes	III-22	-3 500 266,614	-3 807 991,697
Produits des placements	III-23	74 748 785,510	69 432 485,968
Autres gains ordinaires	III-24	1 094 346,545	730 284,304
Autres pertes ordinaires	III-25	-314 903,537	-625 356,638
Résultat des activités ordinaires avant réinvestis. et impôt		236 969 111,967	198 355 773,395
Impôt sur les sociétés		27 488 146,850	19 305 353,650
Résultat des activités ordinaires après impôt		209 480 965,117	179 050 419,745
Contribution Sociale de Solidarité		1 153 137,140	807 831,160
Résultat net de l'exercice		153 069 037,987	121 883 538,585
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement		12 616 790,000	26 379 050,000
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement		42 642 000,000	29 980 000,000
Résultat net de l'exercice		208 327 827,977	178 242 588,585

État de flux de trésorerie
(en dinar Tunisien)

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	208 327 827,977	178 242 588,585
Ajustements, Amortissements et Provisions	26 346 632,752	23 857 195,090
Ajustements casses bouteilles	1 707 064,849	1 517 884,815
Ajustements pour reprise sur provisions	-13 059,195	-74 628,517
Variation des Stocks	2 243 205,442	-16 958 191,071
Variation des Créances (*)	-4 383 838,417	12 918 840 ,914
Variation des Autres actifs	-18 345 687,589	-2 758 176,665
Variations Fournisseurs et autres dettes (*)	14 109 642,180	16 635 806,039
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-94 275,733	-220 896,000
Ajustements Encaissement dividendes	-67 200 192,961	-65 836 770,189
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	-516 654,850	-820 000,000
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	162 180 664,455	146 503 653,001
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissements provenant de la subvention d'Investissement		1 777 824 ,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp et incorp	-49 463 880,169	-52 379 576,766
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	94 275,733	220 896,000
Encaissements Dividendes et autres distributions	67 200 192,961	65 836 770,189
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	15,000	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-15 336 070,782	-36 440 050,000
Flux de trésorerie (provenant / affectés) aux activités d'investissement	2 494 532,743	-20 984 136,577
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements Dividendes et autres distributions	-128 660 631,039	-107 295 527,250
Remboursements d'emprunts pour financement des stocks	-110 000 000,000	-40 000 000,000
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks	130 000 000,000	40 000 000,000
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie		1 800 000,000
Décaissements pour souscription des billets de trésorerie		-4 800 000,000
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	281 000 000,000	305 000 000,000
Décaissements pour autres formes de placement monétaire	-281 000 000,000	-305 000 000,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-108 660 631,039	-110 295 527,250
Variation de trésorerie	<u>56 014 566,159</u>	<u>15 223 989,174</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>125 017 532,906</u>	<u>109 793 543,732</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>181 032 099,065</u>	<u>125 017 532,906</u>

(*) La colonne comparative a été retraitée.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	198.000.000 de dinars
Nombre de titres	198.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET chez la SNB, la SOSTEM et la SLD, en boîtes chez la SNB et la mise en boîtes de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Pourcentage</i>
- Brasseries et Glacières Internationales	94.870.952	47.91%
- Maghreb Investissement	26.940.027	13.61%
- Partner Investment S.A	18.406.784	9.30%
- S.T.A.R.	9.900.012	5.00%
- Autres actionnaires	47.882.225	24.18%
TOTAL	198.000.000	100.00%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,

- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination.». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers ,fûts et palettes)	10 % et 20%

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE, sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2018	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements et provisions au 31/12/2019	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions et reclassements 2019	Cessions 2019 ou reclassements 2018				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</u>	<u>3 738 409</u>	<u>465 705</u>		<u>4 204 114</u>	<u>3 689 588</u>	<u>514 526</u>	
- Logiciels	3 709 867	266 595		3 976 462	3 689 588	286 874	III-1-1
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
-Immobilisations Incorporelles encours	15 601	199 110		214 711		214 711	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</u>	<u>438 695 315</u>	<u>49 342 470</u>	<u>-2 794 802</u>	<u>485 242 983</u>	<u>246 513 574</u>	<u>238 729 410</u>	
- Terrain	12 295 416			12 295 416		12 295 416	
- Constructions	54 307 090	2 450 771	23 146	56 781 007	26 071 844	30 709 163	III-1-2
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	223 944 111	12 118 366	2 848 239	238 910 716	150 062 152	88 848 564	III-1-3
- Matériel de transport et de manutention	19 733 082	1 162 995	-593 066	20 303 011	17 652 015	2 650 996	III-1-4
- Équipement de bureau	5 195 837	282 301		5 478 138	4 410 042	1 068 096	III-1-5
- Agencements, aménagement et installations	16 507 031	1 076 464		17 583 495	11 937 075	5 646 420	III-1-6
- Emballages commerciaux durables	103 431 419	9 585 182	-2 201 735	110 814 866	36 380 445	74 434 421	III-1-7
- Immobilisations corporelles encours	3 281 328	22 666 392	-2 871 386	23 076 334		23 076 334	III-1-8
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</u>	<u>282 355 729</u>	<u>15 336 071</u>	<u>-15</u>	<u>297 691 785</u>	<u>12 714 225</u>	<u>284 977 560</u>	
- Titres de participations totalement libérés	280 293 162	15 336 071	-15	295 629 218	12 714 225	282 914 993	III-1-9
- Dépôts et cautionnements.	2 062 567			2 062 567		2 062 567	
TOTAL	724 789 453	65 144 246	-2 794 817	787 138 882	262 917 386	524 221 496	

III-1-1 –Logiciels

Il s'agit de la mise à jour des versions des logiciels informatiques.

III-1-2 -Constructions

Il s'agit essentiellement de l'extension et de la mise à niveau des usines et des locaux de la société pour 2 473 918 dinars, dont 23 146 dinars ont été reclassés du compte immobilisations encours de l'exercice 2018.

III-1-3 - Installations techniques, matériel et outillage industriels

Le montant global des investissements s'est élevé à 14 966 604 dinars, dont 2 848 239 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2018. Il s'agit du matériel de bière, de limonaderie et de divers équipements industriels.

III-1-4 - Matériel de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 1 162 995 dinars et les cessions à 593 066 dinars (totalement amortis).

III-1-5 - Équipements de bureaux

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 282 301 dinars.

III-1-6– Agencements, aménagements et installations

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 1 076 464 dinars.

III-1-7 - Emballages commerciaux durables

a) **Acquisitions** : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 9 585 182 dinars.

b) **Casse bouteilles et destruction de casiers** :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 707 065 dinars,
 - La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 494 671 dinars.
- Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 705 432 dinars.

III-1-8– Immobilisations en cours :

Le montant global des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2019 s'élève à 23 076 334 dinars détaillé comme suit :

- Constructions en cours : 951 697 dinars.
- Matériels en cours : 21 290 179 dinars.
- Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations : 834 458 dinars.

III-1-9 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 295.629.218 dinars sont composés, essentiellement, des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription, à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2018	Acquisitions en 2019	Souscriptions en 2019	Cession en 2019	Valeurs au 31/12/2019	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 501 075				9 501 075	197 500	197 500	100,00
S.O.T.E.V	27 704			-15	27 689	21 900	19 403	88,60
SOSTEM	128 144 454		7 499 290		135 643 744	26 930 000	26 723 868	99,23
S.P.D.I.T	42 634 022				42 634 022	28 000 000	22 465 629	80,23
S.G.B.I.A	13 890 643	2 719 281	2 400 000		19 009 924	495 500	293 904	59,31
S.T.B.O	12 292 836				12 292 836	1 664 000	1 408 335	84,64
S.T.B.N	10 975 742		2 717 500		13 693 242	1 886 100	1 568 292	83,15
Sté la Préforme	8 674 546				8 674 546	122 005	81 178	66,54
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 900 000	5 145 149	65,13
SMVDA	19 214 900				19 214 900	420 000	192 149	45,75
S.T.B.G	11 535 581				11 535 581	866 667	487 630	56,26
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	75 500	1	0,001
SNB	1 374 000				1 374 000	90 200	16 527	18,32
S.B.T	731 110				731 110	14 350 000	2 280 229	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 050	6,99
S.I.M.C.O	999 400				999 400	10 000	9 994	99,94
STC	1 000				1 000	480 000	151	0,03
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	194 400				194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	2 295 300				2 295 300	110 000	22 953	20,87
SLD	8 068 412				8 068 412	698 500	64 140	9,18
SFBT SCES I I	99 900				99 900	1 000	999	99,90
TOTAL	280 293 162	2 719 281	12 616 790	-15	295 629 218			

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

a) Souscription et libération au capital des sociétés suivantes :

- Souscription et libération de 24 000 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA, soit 2 400 000 dinars.
- Souscription et libération de 1 499 858 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM, soit 7 499 290 dinars.
- Souscription et libération de 271 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN, soit 2 717 500 dinars ;
- Achat en bourse de 27 098 actions SGBIA pour : 2 709 800 dinars.
- Achat en bourse de droits d'attributions pour : 9 481 dinars.

b) Provisions :

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 12 714 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars, la SFBT Italie pour 94 325 dinars et la SLD pour 2 970 000 dinars.

c) Cessions :

- La cession en bourse d'une action SOTEV pour 15 dinars

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2019	2018
- Débiteurs et créditeurs divers	3 842 504	3 631 727
- Emballages à rendre	353 215	342 652
Total	4 195 719	3 974 379

III-3 - STOCKS

	2019	2018
- Matières premières	16 054 639	21 203 249
- Matières consommables	42 069 642	39 626 344
- Produits finis	21 836 132	21 453 711
- Marchandises	1 129 278	1 049 592
Total	81 089 691	83 332 896

La provision pour dépréciation des stocks est de 970 118 dinars.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2019	2018
- Clients locaux	57 601 642	52 472 225
- Clients étrangers (1)	11 407 546	15 244 539
- Clients filiales	13 481 666	6 711 659
- Clients douteux	14 048 947	11 321 060
- Clients effets à recevoir	1 354 605	2 282 524
- Clients factures à établir	249 671	71 354
Total	98 144 077	88 103 361

- 1) Le poste clients étrangers présente un solde de 11 407 546 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2020.

Au cours de l'exercice 2019, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 392 171 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 13 059 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 10 758 599 dinars en 2018 à 11 137 711 dinars en 2019.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	2019	2018
- Créances liées aux participations (1)	1 047 387	1 047 387
- Fournisseurs locaux avances et acomptes sur commandes	17 360 804	2 283 310
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes sur commandes	8 056 061	5 567 601
- Débiteurs divers	7 439 596	7 081 466
- Produits à recevoir	503 897	303 633
Total	34 407 745	16 283 397

- (1) Elles sont provisionnées à hauteur de 347 387 dinars.

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2019	2018
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées (1)	3 653 231	3 653 231
Total	3 675 583	3 675 583

- (1) Les titres de placement totalisant 3 653 231 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse. Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2018	Acquisition en 2019	Cession 2019	Valeurs au 31/12/2019	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Sté Pôle Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Sté Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA(1)	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000			20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	792 000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC (1)	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T (1)	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	2 271 099			2 271 099	34 560 000	173 392	0,50%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%
S.T.B	33 606			33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T (1)	75			75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000			20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260			7 260	1 475	363	24,61%
TOTAL	3 653 231			3 653 231			

(1) Provisionnées en totalité

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2019	2018
- Placements	72 100 000	3 000 000
- Effets à l'encaissement	2 449	2 449
- Banques	108 504 254	122 194 043
- C C P	265 571	265 655
- Caisses	167 964	110 973
Total	181 040 238	125 573 120

III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2019	2018	Variations
- Capital social	198 000 000	165 000 000	33 000 000
- Réserves légales	16 500 000	13 200 000	3 300 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	0
- Compte spécial d'Investissement	145 770 918	122 411 868	23 359 050
- Subventions d'investissement	622 932	1 139 587	-516 655
- Résultats reportés	111 003 234	121 119 696	-10 116 462
Total	480 605 855	431 579 922	49 025 933

L'évolution de 49 025 933 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (Investissement au sein de l'entreprise) pour 29 980 000 dinars et le prélèvement d'un montant de 3 020 000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2019.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2018 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2019, à savoir :

- Réserves légales : 3 300 000 dinars.
- Résultats reportés : Reprise de 121 119 696 dinars de 2017 et affectation de 111 003 234 dinars en 2018, soit une diminution de 10 116 462 dinars.
- Compte spécial d'investissements 23 359 050 dinars. (26 379 050 dinars dotation de l'exercice 2018 - 3 020 000 dinars affectés à l'augmentation du capital social).
- La constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 516 655 dinars

	Solde au 31/12/2018	Résultats	Réserves Légales	Compte spécial d'investissement	Compte de réserves spéciales d'investissement	Augmentation du capital social//Subvent	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2019
Capital social	165 000 000					(2) 33 000 000		198 000 000
Réserves légales	13 200 000		(1) 3 300 000					16 500 000
Subvention d'investissement	2 538 691							2 538 691
Amort. subvention d'investissement	-1 399 104					-516 655		-1 915 759
Compte spécial d'investissement	122 411 868			(1) 26 379 050	(1) 29 980 000	(2) -33 000 000		145 770 918
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771							8 708 771
Résultats reportés	121 119 696	(1) 178 242 588	(1) -3 300 000	(1) -26 379 050	(1) -29 980 000		(1) -128 700 000	111 003 234
Total Capitaux propres	431 579 922	178 242 588	-	-	-	- 516 655	-128 700 000	480 605 855

() Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2018 conformément aux résolutions de l'AGO du 24 avril 2019.

(2) Il s'agit de l'augmentation du capital social décidée par l'AGE du 24 avril 2019

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

a) Compte spécial d'investissement disponible :

Le solde s'élevant au 31/12/2019 à 4 060 678 dinars se détaille comme suit :

- Solde au 31 Décembre 1999	20 325 798 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2000.....	556 780 dinars
- Augmentation du capital en 2002	- 3 958 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2003.....	3 162 315 dinars
- Annulation d'actions rachetées en Décembre 2003	- 18 061 551 dinars
- Augmentation du capital en Décembre 2003.....	- 330 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2004	3 414 645 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2005.....	4 663 095 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2006.....	4 490 000 dinars
- Augmentation du capital en 2006.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2007.....	1 100 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2010.....	6 488 800 dinars
- Augmentation du capital.....	- 333 334 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2011.....	3 999 770 dinars
- Augmentation du capital en 2014.....	- 10 000 000 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 3 500 000 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	- 1 350 000 dinars
- Augmentation du capital en 2017	- 800 000 dinars
- Augmentation du capital en 2018	- 407 640 dinars
- Augmentation du capital en 2019	-3 020 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012	1 620 000 dinars

b) Compte spécial d'investissement indisponible :

Le solde au 31/12/2019 s'élève à 141 710 240 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815 dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	- 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	- 11 500 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	- 13 650 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017	11 349 140 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018	26 379 050 dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015)	- 1 620 000 dinars

III- 9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2019	2018
Emballages divers consignés	63 103 686	57 446 808
Total	63 103 686	57 446 808

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts et des palettes consignés chez la clientèle.

III-10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 13 698 887 dinars au 31 décembre 2019 soit le même solde qu'au 31 décembre 2018, à savoir :

	2019	2018
Provisions diverses	13 698 887	13 698 887
Total	13 698 887	13 698 887

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

- Provision constituée en 1999 255 433 dinars,
- Provision constituée en 2000 40 000 dinars,
- Provision constituée en 2001 300 000 dinars,
- Provision constituée en 2007 739 000 dinars,
- Provision constituée en 2011 1 400 000 dinars,
- Provision constituée en 2012 450 000 dinars,
- Provision constituée en 2013 515 000 dinars,
- Provision constituée en 2014 1 800 000 dinars,
- Reprise de provision en 2014 - 200 546 dinars,
- Provision constituée en 2015 1 000 000 dinars,
- Provision constituée en 2016 1 600 000 dinars,
- Provision constituée en 2017 2 800 000 dinars,
- Provision constituée en 2018 3 000 000 dinars.

III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2019	2018
- Fournisseurs locaux	8 769 676	9 333 901
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	2 839 556	3 497 577
- Fournisseurs étrangers	12 594 769	10 302 022
- Fournisseurs, Effets à payer	2 178 289	5 381 167
- Fournisseurs, filiales	32 107 318	26 129 743
Total	58 489 608	54 644 410

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 12 594 769 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

III-12- AUTRES PASSIFS COURANTS

	2019	2018	Notes
Etat, retenue à la source	1 349 651	823 837	
Etat, Contribution Sociale de Solidarité	1 153 137	807 831	
Etat, impôt sur les sociétés	9 854 578	3 353 459	III-12-1
Etat, TVA, DC et autres impôts	35 507 388	30 534 660	III-12-2
Dividendes et rémunérations des administrateurs	2 097 467	1 733 098	
CNSS, organismes sociaux et autres créditeurs divers	2 913 813	3 062 220	
Créditeurs divers	196 425		
Clients créditeurs	2 339 800	2 339 800	
Charges à payer	14 632 156	16 760 696	III-12-3
Total	70 044 415	59 415 601	

III- 12-1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES

Le solde de 9 854 578 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2019 pour 27 488 147 dinars diminué des acomptes provisionnels 2019 pour 14 111 444 dinars et des retenues à la source pour 3 522 125 dinars.

III-12-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2019 pour 5 786 659 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2019 pour 28 527 015 dinars.

III-12-3 - CHARGES A PAYER

Les charges restantes dues à la clôture de l'exercice 2019 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 11 707 863 dinars.
- Des redevances à payer à Becks estimées à 1 484 261 dinars.
- Des agios bancaires du 4^{ème} trimestre 2019, de la redevance téléphonique du 4^{ème} trimestre 2019 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 1 440 032 dinars.

III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2019	2018
- Crédits financements stocks	20 000 000	-
- Banques	8 139	555 587
Total	20 008 139	555 587

III-14- REVENUS

	2019	2018
- Ventes de produits finis fabriqués	628 928 680	573 054 859
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 450 175	1 679 729
- Travaux	34 931	27 508
- Locations	817 997	867 987
- Ventes de marchandises en l'état	58 922 398	54 401 196
- Vente d'articles de stocks	14 771 288	13 521 151
- Produits des activités annexes	8 933 340	9 273 154
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-2 618 161	-2 799 638
Total	711 240 648	650 025 946

III-15- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2019	2018
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	609 849	436 938
- Autres produits accessoires	4 391 022	4 210 847
-Quote-part subventions d'investissements inscrites au résultat	516 655	820 000
-Subventions d'exploitation	1 119 169	774 739
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	13 059	74 628
Total	6 649 754	6 317 152

III-16- VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

	2019	2018
- Variation des stocks de produits finis et des encours	-378 731	-2 096 380
Total	-378 731	-2 096 380

III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	2019	2018
- Achats de marchandises revendues en l'état	57 990 529	53 881 832
- Achats autres marchandises	249 103	1 207 129
Total	58 239 632	55 088 961

III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	2019	2018
- Achats stockés de matières premières et fournitures liées	99 766 280	103 315 116
- Achats stockés de matières et fournitures consommables et emballages	77 213 856	71 297 664
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	91 894	139 767
- Achats non stockés de matières et fournitures	15 949 360	15 246 260
- Achats de prestations de services (1)	198 160 481	196 843 351
- Variation des stocks de matières premières et fournitures liées	5 148 610	-7 212 879
- Variation des stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	-2 508 576	-7 590 148
Total	393 821 904	372 039 131

(1) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la bière en boîte.

III-19 - CHARGES DE PERSONNEL

	2019	2018
- Appointements et compléments d'appointements	31 269 718	31 141 926
- Charges sociales	6 152 367	6 122 149
Total	37 422 085	37 264 075

III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	2019	2018
- Dotations aux amortissements des immobilisations	25 954 462	20 145 106
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 707 065	1 517 885
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	392 171	712 089
- Dotations aux provisions pour risques divers		3 000 000
Total	28 053 698	25 375 080

III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2019	2018
- Publicité et publications	9 538 258	8 769 260
- Travaux facturés aux filiales	-5 801 718	-5 848 612
- Relations publiques	1 329 685	1 358 111
- Services extérieurs	1 690 795	1 279 690
- Autres services extérieurs	14 498 220	14 009 805
- Charges diverses ordinaires	10 542 629	10 561 694
- Impôts et taxes	3 449 770	3 282 913
- Autres charges liées à l'exploitation	11 484 704	10 941 679
- Reprises sur provisions des autres charges liées à l'exploitation	-10 941 679	-8 308 661
Total	35 790 664	36 045 879

III-22- CHARGES FINANCIERES NETTES

	2019	2018
- Charges d'intérêts	1 619 535	432 297
- Pertes de changes	2 822 871	5 407 872
- Gains de changes	-941 741	-2 032 016
- Reprises sur provision des agios bancaires	-398	-161
Total	3 500 267	3 807 992

III-23- PRODUITS DES PLACEMENTS

	2019	2018
- Revenus des titres de participations et de placements	69 138 867	66 925 318
- Revenus des titres de créances	339 534	182 221
- Intérêts des comptes courants	5 268 214	2 324 937
- Divers profits de placements sur exercices antérieurs	2 170	10
Total	74 748 786	69 432 486

III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

	2019	2018
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	94 276	220 896
- Divers autres produits et profits de l'exercice	688 536	241 857
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	311 535	267 531
Total	1 094 347	730 284

III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

	2019	2018
- Autres diverses charges ordinaires	190 555	533 159
- Autres pertes ordinaires	124 349	92 198
Total	314 904	625 357

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2019

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 162 180 664 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2019	2018	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	26 346 633		26 346 633
Casse de Bouteilles	1 707 065		1 707 065
Reprises sur provisions	-13 059		-13 059
Dotations aux provisions des immobilisations financières			
Variation des stocks de produits finis	21 836 132	21 453 711	-382 421
Variation des stocks de matières premières	16 054 639	21 203 249	5 148 610
Variation des stocks de matières consommables	42 069 642	39 626 344	-2 443 298
Variation des stocks de marchandises	1 129 278	1 049 592	-79 686
			2 243 205
Variation des clients et comptes rattachés	98 144 077	88 103 361	-10 040 716
Variation des emballages consignés	-63 103 686	-57 446 808	5 656 878
			-4 383 838
Variation des autres actifs non courants	4 195 719	3 974 379	-221 340
Variation des autres actifs courants	34 407 744	16 283 397	-18 124 348
Variation des placements et autres actifs financiers	3 675 583	3 675 583	0
			-18 345 687
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	58 489 608	54 644 410	3 845 198
Variation des autres passifs courants	70 044 415	59 415 601	10 628 814
Variation des dividendes	-1 772 468	-1 408 098	-364 370
			14 109 642
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-94 275		-94 275
Ajustements quotes-parts de la subvention d'investissement	-516 655		-516 655
Encaissements dividendes	-67 200 193		-67 200 193
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			-46 147 164
RESULTAT DE L'EXERCICE			208 327 828
VARIATION 1			162 180 664

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de 2 494 533 dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 49 463 880 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 67 200 193 dinars.
- Décaissements pour la souscription au capital social des sociétés suivantes pour 15 336 071 dinars détaillés comme suit :
 - Souscription et libération de 1 499 858 actions à l'augmentation du capital de la SOSTEM pour 7 499 290 dinars.
 - Achat en bourse de 27 098 actions SGBIA pour 2 709 800 dinars.
 - Achat en bourse des droits d'attribution SGBIA pour 9 481 dinars.
 - Souscription et libération de 24 000 actions à l'augmentation du capital de la SGBIA pour 2 400 000 dinars.
 - Souscription et libération de 271 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN pour 2 717 500 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 94 276 dinars.
- Encaissements provenant de la cession d'une action SOTEV pour 15 dinars.

VARIATION 2 : 2 494 533 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de -108 660 631 dinars détaillés comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 128 660 631 dinars détaillés comme suit :
 - Dividendes relatifs à l'exercice 2018 - 128 333 663 dinars
 - Dividendes des autres exercices - 1 968 dinars
 - Autres distributions - 325 000 dinars
- Remboursements d'emprunts pour financement de stocks - 110 000 000 dinars
- Encaissements d'emprunts pour financement de stocks..... 130 000 000 dinars
- Décaissements pour autres formes de placement monétaire..... - 281 000 000 dinars
- Encaissements provenant des autres formes de placements..... 281 000 000 dinars

VARIATION 3 : -108 660 631 dinars

V -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2019 :

Produits	Montants	Ch	Montants	Sold	2019	2018
Ventes de marchandises et autres	58 922 398	Coût d'achat de marchandises vendues	58 239 632	Marge commerciale	682 766	-687 765
Revenus et autres produits d'exploitations	652 318 250					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	378 731					
Total	652 696 981	Total		Production	652 696 981	597 721 130
Production	652 696 981	Achats consommés	393 821 904	Marge sur coût matières	258 875 077	225 681 999
Marge commerciale	682 766	Autres charges externes	32 340 894			
Marge sur coût matières	258 875 077					
Autres produits d'exploitation	6 649 754					
Total	266 207 597	Total	32 340 894	Valeur Ajoutée Brute	233 866 703	198 548 419
Valeur Ajoutée Brute	233 866 703	Impôts et Taxes	3 449 770			
		Charges de Personnel	37 422 085			
Total	233 866 703	Total	40 871 855	Excédent brut d'exploitation	192 994 848	158 001 432
Excédent brut d'exploitation	192 994 848	Autres pertes Ordinaires	314 904			
Autres gains ordinaires	1 094 347	Charges Financières	3 500 267			
Produits financiers	74 748 786	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	28 053 698			
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	27 488 147			
Total	268 837 981	Total	59 357 016	Résultat des activités ordinaires après	209 480 965	179 050 420
Résultat positif des activités ordinaires après impôt	209 480 965					
		Contribution sociale de solidarité (Loi. Fin.	1 153 137		1 153 137	807 831
Total	209 480 965	Total	1 153 137	Résultat net après modification	208 327 828	178 242 589

VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

1/ Un contrat de portage de 5.936.000 D,000 avec la SEABG remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A pour 59.360 actions de 100 D,000 chacune ;

2/ Un contrat de portage de 2.709.800 D, 000 avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 D,000 chacune. La rétrocession a eu lieu le 04 février 2019.

3/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant de l'année 2019 est de 276.000 D,000 HT ;

4 Une convention par laquelle la S.F.B.T paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant de l'année 2019 est de 924.000 D,000 HT ;

5/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant de l'année 2019 est de 188.751.283 D,000 HT ;

6/ Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 145.800 D,000 HT en 2019 ;

7/ Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 265.844 D,000 HT ;

8/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bab-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 H.T. ;

9/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 380.436 D,000 H.T. ;

10/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.018.196 D,000 HT en 2019 ;

11/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires H.T. pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance en 2019 de 609.849 D,000 HT ,

12/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;

13/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de

20 D,350 par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;

14/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D,000 HT ;

15/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.391.022 D,000 HT en 2019 ;

16/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

17/ Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis (pour l'export) chez la SLD à raison de 1 D,454 par pack. Le montant de l'année 2019 est de 115.617 D,000 HT.

18/ Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM . Le montant de l'année 2019 est de 275.363 D,000 HT.

19/ Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans des conditions normales. Elles se détaillent au 31/12/2019 comme suit :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnement et prestations consommés	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	6 074 565	41 640	3 967 164	188 776 608	14 656	29 125 672	
STBG	8 272 257	435 542	3 401 647	187 551	113 450	7 000	83 638
SGBIA	16 209 727	1 240 163	37 276 897	1 512 417	740 600	799 468	
STBO	5 143 721	202 205	626 372	81 219	19 024	1 000	165 282
STBN	2 741 596	194 619	1 018 907	64 599	81 220	1 000	
SBT	19 753 208	165 920	581 536	42 773	21 513	491 427	90 613
SNB	767 327	79 459	3 252 488	9 269 484	92 437	82 630	
SOTEV	21 217 155		157 441	523 468	81 464	448 019	
PREFORME	29 325	751 816		15 201 845		8 000	
SPDIT	15 150					13 489 377	
SOSTEM	539 330	1 889 507	7 318 533	289 665	21 363	22 477 296	
SMVDA RAOUDHA	7 985						
SOCOLAIT	1 200						
SDB	17 470 520				22 475		
ERRAFAHA	2 728				276 000		
SFBT- DISTRIBUTION	8 370				924 000		
STDM	2 850				3 288 101		
S L D				115 618			
S I T	38 700				885 880		
S I N D T						35 000	
S T D				3 634			
TOTAL	98 295 714	5 000 871	57 600 985	216 068 881	6 582 183	66 965 889	339 533

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2019 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	72 969 918	72 969 918	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	72 969 918	72 969 918			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VIII EVENEMENTS POST CLOTURES :

Suite à la crise du COVID 19 et à la baisse du pouvoir d'achat qui en découle, les prévisions deviennent très aléatoires.

Il est à signaler que, lors de la période de confinement qui a été décrétée à partir du 22 mars 2020, nous avons été autorisés à travailler en tant qu'industrie agro-alimentaire.

Depuis le premier jour, nous avons travaillé avec des effectifs réduits pour respecter la distanciation sociale. Nous avons mis des masques et du gel hydro alcoolique à la disposition de tout le personnel et toutes nos sociétés ont été dotées de thermomètres laser pour une prise de température à distance.

Après quelques perturbations liées aux problèmes des autorisations de circulation et à l'arrêt des transports en commun, la situation s'est progressivement améliorée.

Pour les boissons gazeuses, nous avons retrouvé une activité normale, la progression des grandes tailles familiales consommées à la maison ayant permis de compenser la baisse des petites tailles consommées dans les cafés, hôtels et restaurants fermés pendant la période de confinement.

Pour la bière, nous devons attendre la fin du Ramadan pour évaluer la situation.

A part les effets inconnus du **CORONAVIRUS**, aucun évènement significatif post clôture n'est à signaler en 2020.

Rapport Général

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 688 933 683 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 208 327 828 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 282,9 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2019, des participations d'une valeur d'origine de 27,9 MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 45%.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note VIII aux états financiers portant sur les événements postérieurs à la date de clôture et se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 05 juin 2020

Les commissaires aux comptes

***Les Commissaires aux Comptes
Associés MTBF***

***Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts comptables
de Tunisie***

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR

Rapport Spécial

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'avenant portant modification à l'article 7 du contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes à compter du 1^{er} janvier 2019.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

1. Un contrat de portage de 5.936.000 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de nominal 100 dinars chacune ;

2. Un contrat de portage de 2.709.800 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 27.098 actions de nominal 100 dinars chacune. La rétrocession a eu lieu le 4 février 2019 ;
3. Une convention de sous-traitance industrielle avec la S.L.D pour la fabrication de produits finis (pour l'export) à raison de 1,454 dinar par pack. Le montant relatif à l'année 2019 est de 115.617 dinars HT ;
4. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la société ERRAFaha une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2019 est de 276.000 dinars HT ;
5. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la SFBT Distribution une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2019 est de 924.000 dinars HT ;
6. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boites. Le montant est de 188.751.283 dinars HT en 2019 ;
7. Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 145.800 dinars HT en 2019;
8. Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la SIT. La rémunération est fixée à 265.844 dinars HT en 2019 ;
9. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars HT ;
10. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 380.436 dinars HT ;
11. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.018.196 dinars HT en 2019 ;
12. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2019 de 609.849 dinars HT;
13. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;
14. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2019 ;
15. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1^{er} septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars HT ;

16. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.391.022 dinars HT en 2019 ;
17. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;
18. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Le montant relatif à l'année 2019 est de 275.363 dinars HT ;
19. Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T) et ses filiales et ce, dans des conditions normales.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2019, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 200.000 dinars au titre de la S.F.B.T et à 278.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2019, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 dinars au titre de la S.F.B.T et à 12.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la S.F.B.T avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars nets en 1988 est passée à 655.652 dinars nets en 2019 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 24.076 dinars en 1990 à 713.367 dinars en 2019. Par ailleurs, la SPDIT, la SINDT, la SBT Médenine, la SOSTEM, la SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'une indemnité de gestion annuelle de 11.200 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la S.F.B.T avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars nets en 1988 est passée à 482.006 dinars nets en 2019 du fait de cette indexation.
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 dinars en 1990 à 384.121 dinars en 2019. Par ailleurs, la SPDIT, la SINDT, la SBT Médenine, la SOSTEM, la SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 05 juin 2020

Les commissaires aux comptes

***Les Commissaires aux Comptes
Associés MTBF***

***Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts
comptables de Tunisie***

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.906.334, un actif net de D : 14.867.695 et un bénéfice de la période de D : 176.462.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

1- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 27,56% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 72,35% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

2- Les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 32,88% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres				
	4	<u>4 108 142,477</u>	<u>5 941 637,684</u>	<u>4 652 058,282</u>
Obligations et valeurs assimilées		3 591 874,705	5 412 702,242	4 141 996,368
Titres des Organismes de Placement Collectif		516 267,772	528 935,442	510 061,914
Placements monétaires et disponibilités		<u>10 785 172,157</u>	<u>5 606 010,110</u>	<u>5 621 960,240</u>
Placements monétaires	5	5 883 775,091	3 983 974,994	3 484 105,272
Disponibilités		4 901 397,066	1 622 035,116	2 137 854,968
Créances d'exploitation	6	<u>13 019,608</u>	<u>5 748,073</u>	<u>9 198,822</u>
TOTAL ACTIF		<u>14 906 334,242</u>	<u>11 553 395,867</u>	<u>10 283 217,344</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	27 544,135	18 108,966	24 104,977
Autres créditeurs divers	8	11 095,258	12 077,759	18 378,547
TOTAL PASSIF		<u>38 639,393</u>	<u>30 186,725</u>	<u>42 483,524</u>
ACTIF NET				
Capital	9	13 850 687,781	10 874 169,987	9 653 658,417
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		841 347,339	500 562,730	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		175 659,729	148 476,425	587 075,403
ACTIF NET		<u>14 867 694,849</u>	<u>11 523 209,142</u>	<u>10 240 733,820</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>14 906 334,242</u>	<u>11 553 395,867</u>	<u>10 283 217,344</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2019 au 31/03/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>62 008,815</u>	<u>83 855,679</u>	<u>423 051,838</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		62 008,815	83 855,679	315 187,265
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	107 864,573
Revenus des placements monétaires	11	<u>93 184,414</u>	<u>66 445,270</u>	<u>259 603,173</u>
Revenus des prises en pension	12	<u>33 819,142</u>	<u>20 238,993</u>	<u>87 204,051</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>189 012,371</u>	<u>170 539,942</u>	<u>769 859,062</u>
Charges de gestion des placements	13	(21 594,903)	(18 109,599)	(72 835,213)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>167 417,468</u>	<u>152 430,343</u>	<u>697 023,849</u>
Autres charges	14	(5 883,136)	(5 263,992)	(21 755,360)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>161 534,332</u>	<u>147 166,351</u>	<u>675 268,489</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		14 125,397	1 310,074	(88 193,086)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>175 659,729</u>	<u>148 476,425</u>	<u>587 075,403</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(14 125,397)	(1 310,074)	88 193,086
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		9 063,255	2 451,069	(86 572,413)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 864,605	3 624,452	7 381,521
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>176 462,192</u>	<u>153 241,872</u>	<u>596 077,597</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2019 au 31/03/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	176 462,192	153 241,872	596 077,597
Résultat d'exploitation	161 534,332	147 166,351	675 268,489
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 864,605	3 624,452	7 381,521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 063,255	2 451,069	(86 572,413)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 450 498,837	296 423,118	(1 428 887,929)
Souscriptions			
- Capital	5 502 008,316	2 087 739,870	25 683 278,069
- Régularisation des sommes non distribuables	1 184,661	514,334	1 048 287,868
- Régularisation des sommes distribuables	356 214,270	108 411,873	1 057 465,984
Rachats			
- Capital	(1 320 665,052)	(1 805 676,481)	(26 985 924,404)
- Régularisation des sommes non distribuables	(426,421)	(456,024)	(1 086 336,376)
- Régularisation des sommes distribuables	(87 816,937)	(94 110,454)	(1 145 659,070)
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 626 961,029	449 664,990	(832 810,332)
ACTIF NET			
En début de période	10 240 733,820	11 073 544,152	11 073 544,152
En fin de période	14 867 694,849	11 523 209,142	10 240 733,820
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	90 706	103 434	103 434
En fin de période	129 994	106 190	90 706
VALEUR LIQUIDATIVE	114,372	108,515	112,900
TAUX DE RENDEMENT	1,30%	1,36%	5,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à D : 4.108.142,477 s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% actif net
Obligations et valeurs assimilés				
		3 488 834,250	3 591 874,705	24,16%
Obligations des sociétés				
		3 488 215,500	3 591 231,077	24,15%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	60 000,000	62 397,836	0,42%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	240 000,000	249 842,098	1,68%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	200 010,000	207 873,169	1,40%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	99 900,000	102 089,721	0,69%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	99 900,000	103 387,482	0,70%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	119 910,000	124 778,530	0,84%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	120 000,000	122 562,098	0,82%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	260 000,000	277 429,718	1,87%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000,000	100 368,131	0,68%
EO ATL 2013-2	1 000	20 000,000	20 434,361	0,14%
EO ATL 2013-2	500	10 000,000	10 218,355	0,07%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	60 000,000	60 355,264	0,41%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	80 000,000	80 226,219	0,54%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	90 000,000	90 453,879	0,61%
EO BTK 2009	1 000	33 295,500	33 519,852	0,23%
EO CIL 2018/1	1 900	152 000,000	154 641,311	1,04%
EO CIL 2017/2	1 110	66 600,000	66 797,282	0,45%
EO HL 2015/1	3 000	60 000,000	61 295,947	0,41%
EO HL 2015/2	500	10 000,000	10 006,707	0,07%
EO HL 2015/2	3 500	70 000,000	70 046,948	0,47%
EO HL 2016/2	2 000	80 000,000	81 672,131	0,55%
EO HL 2017/2	1 000	60 000,000	62 668,722	0,42%
EO TL 2015/2 TF CAT A	2 000	40 000,000	40 659,760	0,27%
EO UIB 2009/1	2 000	66 600,000	68 673,698	0,46%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	150 000,000	154 523,606	1,04%
EO SUB UIB 2015	7 000	140 000,000	146 521,705	0,99%
EO UIB SUB 2016	3 000	120 000,000	121 669,245	0,82%
EO BTE 2016	1 500	60 000,000	60 650,230	0,41%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	120 000,000	123 332,695	0,83%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	20 000,000	20 117,245	0,14%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	20 000,000	20 162,570	0,14%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	40 000,000	41 992,743	0,28%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	60 000,000	62 989,114	0,42%
EO BH SUB 2018-1	2 500	200 000,000	211 680,437	1,42%
EO BH SUB 2019-1	2 000	160 000,000	160 210,411	1,08%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	200 000,000	204 981,857	1,38%
Emprunt national		618,750	643,628	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	618,750	643,628	0,00%

Titres des Organismes de Placement Collectif		480 674,061	516 267,772	3,47%
Titres des OPCVM		480 674,061	516 267,772	3,47%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	110 702,000	0,74%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	114 707,682	0,77%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	42 307,500	0,28%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	28 037,500	0,19%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	53 666,500	0,36%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	96 864,300	0,65%
SANADET SICAV	630	69 564,364	69 982,290	0,47%
TOTAL		3 969 508,311	4 108 142,477	27,63%
Pourcentage par rapport à l'Actif				27,56%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à D 5.883.775,091 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût	Valeur au	%
		d'acquisition	31/03/2020	Actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		1 399 671,014	1 399 975,831	9,42%
Pension Livrée ATTIJARI BANK 7,84% au 30/04/2020 pour 30 jours		1 399 671,014	1 399 975,831	9,42%
Certificats de dépôt	4 500 000	4 460 093,682	4 483 799,260	30,16%
Certificat de dépôt ATB au 06/04/2020 à 10,84% pour 20 jours	1 000 000	995 211,062	998 802,765	6,72%
Certificat de dépôt BNA au 17/04/2020 à 11,56% pour 60 jours	1 000 000	984 878,017	995 967,471	6,70%
Certificat de dépôt STB au 26/04/2020 à 9,84% pour 30 jours	1 000 000	993 493,354	994 577,795	6,69%
Certificat de dépôt TSB au 17/04/2020 à 11,31% pour 30 jours	1 000 000	992 530,401	996 016,209	6,70%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 14/04/2020 à 11% pour 50 jours	500 000	493 980,848	498 435,020	3,35%
TOTAL		5 859 764,696	5 883 775,091	39,57%
Pourcentage par rapport au total des actifs				39,47%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à D : 13.019,608 contre D : 5.748,073 au 31/03/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	13 019,608	5 748,073	9 198,822
Total	<u>13 019,608</u>	<u>5 748,073</u>	<u>9 198,822</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à D : 27.544,135 contre D : 18.108,966 au 31/03/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	7 428,620	1 466,458	5 949,233
Rémunération du gestionnaire	20 115,515	16 642,508	18 155,744
Total	<u>27 544,135</u>	<u>18 108,966</u>	<u>24 104,977</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2020 à D : 11.095,258 contre D : 12.077,759 au 31/03/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 535,749	1 874,660	9 408,835
CMF	1 233,211	988,859	1 161,383
Etat, retenue à la source	8 326,298	9 214,240	7 808,329
Total	<u>11 095,258</u>	<u>12 077,759</u>	<u>18 378,547</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	9 653 658,417
Nombre de titres	90 706
Nombre d'actionnaires	368

Souscriptions réalisées

Montant	5 502 008,316
Nombre de titres émis	51 697
Nombre d'actionnaires nouveaux	28

Rachats effectués

Montant	(1 320 665,052)
Nombre de titres rachetés	(12 409)
Nombre d'actionnaires sortants	(33)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	758,240
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 864,605
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 063,255

Capital au 31-03-2020

Montant	13 850 687,781
Nombre de titres	129 994
Nombre d'actionnaires	363

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 62.008,815 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020, contre D : 83.855,679 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	62 000,899	83 846,284	315 152,454
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (Emprunt National)	7,916	9,395	34,811
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>			
- Dividendes	-	-	107 864,573
Total	62 008,815	83 855,679	423 051,838

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020 à D : 93.184,414, contre D : 66.445,270 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	13 122,393	6 161,413	31 291,226
Intérêts des certificats de dépôt	80 062,021	60 283,857	228 311,947
Total	93 184,414	66 445,270	259 603,173

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Intérêts des pensions livrées	33 819,142	20 238,993	87 204,051
Total	33 819,142	20 238,993	87 204,051

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020 à D : 21.594,903, contre D : 18.109,599 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Commission de gestion de la CGI	20 115,516	16 642,509	66 885,348
Rémunération du dépositaire	1 479,387	1 467,090	5 949,865
Total	21 594,903	18 109,599	72 835,213

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2020 à D : 5.883,136, contre D : 5.263,992 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2019, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Honoraires commissaire aux comptes	2 486,302	2 465,730	9 999,905
Redevance CMF	3 380,758	2 797,062	11 241,240
Contribution Sociale de Solidarité	-	-	200,000
Autres	16,076	1,200	314,215
Total	5 883,136	5 263,992	21 755,360

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 43.502.633,506 DT et un résultat de la période de 385.622,626 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN , comprenant le bilan au 31 Mars 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Mars 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Mars 2020, 19,58% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,42% au-deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 34.974.879,052 DT au 31 Mars 2020, et représente une quote-part de 80,40% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,40% au delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 31 Mars 2020, à 5.427.782,246 DT, représentant ainsi une quote-part de 12,48% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 2,48% au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

		Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>					
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	4,1	<u>34 974 879,052</u>	<u>51 166 882,604</u>	<u>36 295 527,204</u>
a-	Action et valeurs assimilées		26 061,970	1 109 518,702	1 802 380,664
b-	Obligations et valeurs assimilées		34 948 817,082	50 057 363,902	34 493 146,540
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>8 519 534,779</u>	<u>5 429 077,860</u>	<u>9 271 640,929</u>
a-	Placements monétaires	4,2	0,000	0,000	0,000
b-	Disponibilités	4,3	8 519 534,779	5 429 077,860	9 271 640,929
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	4,4	8 219,675	5 093,100	18 686,695
TOTAL ACTIF			43 502 633,506	56 601 053,564	45 585 854,828
<u>PASSIF</u>					
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4,5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4,6	161 593,157	100 457,987	92 250,983
a-	Opérateurs créditeurs		161 593,157	100 457,987	92 250,983
<u>PAS3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	4,7	<u>75 034,155</u>	<u>46 852,284</u>	<u>85 175,801</u>
a-	Autres créditeurs divers		75 034,155	46 852,284	85 175,801
TOTAL PASSIF			236 627,312	147 310,271	177 426,784
<u>ACTIF NET</u>					
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	4,8	41 077 967,047	53 500 659,371	43 364 662,770
<u>CP2</u>	<u>Sommes capitalisables</u>	4,9	2 188 039,147	2 953 083,922	2 043 765,274
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		1 833 840,580	2 392 484,358	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		354 198,567	560 599,564	2 043 765,274
ACTIF NET			43 266 006,194	56 453 743,293	45 408 428,044
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			43 502 633,506	56 601 053,564	45 585 854,828

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4,10</u>	455 112,151	664 010,088	2 788 117,803
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4,11</u>	17 465,309	46 483,572	72 690,919
Total des revenus des placements		<u>472 577,460</u>	<u>710 493,660</u>	<u>2 860 808,722</u>
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4,12</u>	0,000	0,000	0,000
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4,13</u>	-103 986,019	-118 978,745	-451 101,533
Revenu net des placements		368 591,441	591 514,915	2 409 707,189
<u>Autres charges</u>	<u>4,14</u>	-16 012,616	-22 485,375	-80 923,035
Résultat d'exploitation		352 578,825	569 029,540	2 328 784,154
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>1 619,742</u>	<u>-8 429,976</u>	<u>-285 018,880</u>
Sommes capitalisables de la période		354 198,567	560 599,564	2 043 765,274
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-1 619,742</u>	<u>8 429,976</u>	<u>285 018,880</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>16 988,312</u>	<u>-279,396</u>	<u>-20 444,796</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>16 055,489</u>	<u>10 523,709</u>	<u>-119 081,389</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>-2,005</u>	<u>-71,942</u>
Résultat net de la période		385 622,626	579 271,848	2 189 186,027

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>385 622,626</u>	<u>579 271,848</u>	<u>2 189 186,027</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>352 578,825</u>	<u>569 029,540</u>	<u>2 328 784,154</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>16 988,312</u>	<u>-279,396</u>	<u>-20 444,796</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>16 055,489</u>	<u>10 523,709</u>	<u>-119 081,389</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>-2,005</u>	<u>-71,942</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-2 528 044,476</u>	<u>-1 899 723,281</u>	<u>-14 554 952,709</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>6 744 567,419</u>	<u>5 166 411,132</u>	<u>52 306 109,819</u>
- <u>Capital</u>	<u>5 995 128,609</u>	<u>4 748 651,384</u>	<u>48 595 112,771</u>
- <u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-1 388 106,742</u>	<u>172 528,342</u>	<u>-525 886,970</u>
- <u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>2 137 545,552</u>	<u>245 231,406</u>	<u>4 236 884,018</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-9 272 611,895</u>	<u>-7 066 134,413</u>	<u>-66 861 062,528</u>
- <u>Capital</u>	<u>-8 701 855,505</u>	<u>-6 495 473,146</u>	<u>-62 191 980,334</u>
- <u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>1 775 094,114</u>	<u>-236 047,342</u>	<u>460 950,327</u>
- <u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-2 345 850,504</u>	<u>-334 613,925</u>	<u>-5 130 032,521</u>
Variation de l'actif net	<u>-2 142 421,850</u>	<u>-1 320 451,433</u>	<u>-12 365 766,682</u>
AN4 <u>Actif net</u>			
a- <u>En début de période</u>	<u>45 408 428,044</u>	<u>57 774 194,726</u>	<u>57 774 194,726</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>43 266 006,194</u>	<u>56 453 743,293</u>	<u>45 408 428,044</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>			
a- <u>En début de période</u>	<u>1 008 341</u>	<u>1 337 094</u>	<u>1 337 094</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>952 451</u>	<u>1 293 326</u>	<u>1 008 341</u>
Valeur liquidative	<u>45,426</u>	<u>43,650</u>	<u>45,032</u>
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>3,50%</u>	<u>4,15%</u>	<u>4,22%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2020

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêt de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	26 061,970
Obligations et valeurs assimilées	2	34 948 817,082
Total		34 974 879,052

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2020	En % de l'actif net
FIDELITY SICAV PLUS	235	26 061,970	26 061,970	0,06%
TOTAL	235	26 061,970	26 061,970	0,06%

(2) Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	25 768 590,147
Obligations (b)	9 180 226,935
Total	34 948 817,082

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2020	En % de l'actif net
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 101 584,699	11,79%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 525 147,541	3,52%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 980 518,579	6,89%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 516 229,508	3,50%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 247 344,262	12,13%
BTA13042028	850	796 875,000	841 061,944	1,94%
BTA13042028	3 150	2 953 125,000	3 145 388,050	7,27%
BTA13042028A	2 500	2 327 500,000	2 465 161,644	5,70%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 965 169,280	4,54%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	980 984,640	2,27%
TOTAL		24 691 200,000	25 768 590,147	59,55%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2020	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	10 000	400 000,000	408 544,000	0,94%
ABSUB2016-11	5 000	200 000,000	204 272,000	0,47%
AB 2009 CA	18 000	599 971,498	613 118,698	1,42%
AB 2009 CB	13 000	433 319,248	447 796,048	1,03%
AB 2010	2 000	79 998,001	83 106,801	0,19%
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	3 199 760,000	3 324 112,000	7,68%
AB 2012B	9 000	270 000,000	280 180,800	0,65%
AB 2012B	2 141	64 230,000	66 651,899	0,15%
ATB 2009 TB1	5 000	250 000,000	259 872,000	0,60%
ATB 2009 TB1	10 000	500 000,000	519 744,000	1,20%
ATL SUB2017	10 000	1 000 000,000	1 029 008,000	2,38%
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	240 000,000	255 724,689	0,59%
BH 2015AF	50 000	1 000 000,000	1 049 800,000	2,43%
HL 2015/B	10 000	600 000,000	613 296,000	1,42%
SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	25 000,000	0,06%
TOTAL		8 887 278,747	9 180 226,935	21,22%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 25 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 31 Mars 2020 à 6 570DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant.

Enfin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

4.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique est nul au 31/03/2020.

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2020 à 8 519 534,779 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	8 519 534,779	19,69%
TOTAL	8 519 534,779	19,69%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31/03/2020 8 219,675 DT contre 18 686,695 DT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Au 31/12/2019
Intérêts courus sur comptes rémunérés	8 219,675	1 876,726	15 619,160
RS sur obligations	-	3 216,374	3 067,535
Total	8 219,675	5 093,100	18 686,695

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/03/2020.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Au 31/12/2019
Gestionnaire	8 448,872	9 425,795	14 303,124
Dépositaire	153 144,285	91 032,192	77 947,859
Total	161 593,157	100 457,987	92 250,983

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Au 31/12/2019
Etat	920,828	920,828	920,828
Retenue à la source	46 193,569	33 662,717	59 026,962
Jetons de présence	22 790,929	7 463,223	21 000,000
TCL	1 581,428	0,000	857,722
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	0,000
CMF	3 547,401	4 805,516	3 370,289
Total	75 034,155	46 852,284	85 175,801

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 s'élève à -2 142 421,850 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital	- 2 286 695,723
Variation de la part du revenu	144 273,873

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2019 (1)	43 364 662,770
Variation de la part du capital (2)	- 2 286 695,723
Souscriptions	5 995 128,609
Rachats	-8 701 855,505
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/titres.Etat	9 300,000
VDE / titres OPCVM	0,000
VDE / Emprunts sté	-10 504,674
+/-V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	16 055,489
+/- V report/oblig. Société	26 105,200
+/- V report/titres Etat	-6 300,000
+/- V report/titres OPCVM	-1 612,214
Regu. Des sommes non cap. (souscription)	-1 388106,742
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	1 775 094,114
Capital au 31-03-2020 (1) + (2)	41 077 967,047

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2019 au 31/03/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	- 209 924,694	- 80 952,543	- 608 129,623
Résultat d'exploitation	352 578,825	569 029,540	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	1 619,742	- 8 429,976	- 285 018,880
Total	144 273,873	479 647,021	1 435 635,651

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	361
Nombre d'actionnaires entrants	8
Nombre d'actionnaires sortants	-21
Nombre d'actionnaires au 31-03-2020	348

4.9- Sommes capitalisables:

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	Au 31/03/2020	Au 31/03/2019	Au 31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	1 833 840,580	2 392 484,358	-
Résultat d'exploitation	352 578,825	569 029,540	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	1 619,742	- 8 429,976	- 285 018,880
Total	2 188 039,147	2 953 083,922	2 043 765,274

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dividendes	-	-	273 024,254
Revenus des obligations	319 975,167	289 851,336	1 039 170,164
Revenus des BTA	135 136,984	374 158,752	1 475 923,385
Total	455 112,151	664 010,088	2 788 117,803

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Certificats de dépôt	12 393,073	42 783,572	44 978,683
Revenus du Compte rémunéré	5 072,236	3 700,000	27 712,236
Total	17 465,309	46 483,572	72 690,919

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 31/03/2020.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- La rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018 ;
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération de dépositaire. Cette commission est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	21 715,416	28 133,296	106 161,641
Rémunération d'Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 437,500	29 750,000
Rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur	74 833,103	83 407,949	315 189,892
Total	103 986,019	118 978,745	451 101,533

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	10 709,429	14 066,995	52 973,445
Sces bancaires et assimilés	237,746	453,615	706,671
TCL	1 065,441	1 455,167	6 242,919
Jetons de présence	4 000,000	6 509,598	21 000,000
Total	16 012,616	22 485,375	80 923,035

5- AUTRES INFORMATIONS

La fin du premier trimestre 2020 s'est caractérisée par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

Actuellement, l'estimation définitive de son impact financier éventuel sur la situation financière de la Sicav Amen ne peut être faite.